

Égypte :

CÉLINE LEBRUN-SHAATH SE BAT POUR FAIRE LIBÉRER SON MARI



Voici un an et demi que le militant égypto-palestinien Ramy Shaath, l'une des figures laïques de la révolution de la place Tahrir et coordinateur du mouvement BDS local, croupit en prison.

Rencontre avec son épouse.

par Karen Lajon

Le noir a ses vertus et la nuit est propice à toutes les frayeurs. Céline Lebrun-Shaath en a fait la triste expérience le 5 juillet 2019, lorsqu'à minuit et demi, des coups sont violemment frappés à la porte de son domicile au Caire, en Égypte. Elle vit là avec son mari, le militant Ramy Shaath, l'une des figures laïques de la révolution de la place Tahrir. L'appartement est copieusement retourné par une douzaine d'hommes cagoulés, lourdement armés. Céline demande à appeler le consulat français. «Tu as dix minutes pour faire ta valise et on t'emmène à l'aéroport», telle est la réponse qui lui est donnée. «Et c'est ce que j'ai fait. J'ai mis dix minutes pour ranger huit années de vie en Égypte.» La voix de Céline est aussi douce que fragile. L'émotion est palpable, la jeune femme de 30 ans tient le choc mais la souffrance est réelle. «On ne savait pas trop ce qu'ils attendaient de nous. Ce n'est qu'au moment de partir que l'on a compris que Ramy ne viendrait pas avec moi et qu'il était bien arrêté. Je suis montée dans un fourgon et lui dans un autre.»

UN DOSSIER SUIVI DE PRÈS PAR LES AUTORITÉS FRANÇAISES

Ce sera la dernière image qu'elle aura de son époux. Pas de geste, pas de mot de réconfort glissé furtivement. Une stupeur totale suivie d'un silence seulement rompu par le bruit de la circulation égyptienne, et le véhicule qui la transporte vers l'aéroport. Le président Abdel Fattah Al-Sissi a sifflé la fin de la récréation. Pas de contestation sous son

mandat. Ramy Shaath disparaît dans un trou noir pendant trente-six heures. «On ne savait rien, absolument rien. On n'a pas su où ils l'avaient caché.» À la tristesse s'ajoute aujourd'hui l'incompréhension. Le président français Emmanuel Macron a justement reçu début décembre son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi. «Je ne comprends pas, poursuit Céline. D'un côté, le gouvernement français réclame la libération de mon mari et de l'autre, il accueille celui qui l'a fait mettre en prison. Sa liberté devrait être une condition préalable à cette visite.»

Le cas de Ramy Shaath a été suivi de très près par les autorités françaises. Ainsi en juillet dernier, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui s'exprimait devant les parlementaires français, estimait que «la vitalité de la société civile égyptienne était le meilleur rempart contre le terrorisme et la radicalisation.» Il ajoutait également que «les autorités françaises avaient, à de nombreuses reprises de manière privée mais aussi en public, demandé à ce que les conditions de détention de Monsieur Shaath soient améliorées et que les conditions de relations entre les deux époux puissent être revues.» Sans grand succès jusqu'ici. "N'ayant pas le droit de revenir en Égypte, je n'ai pas revu mon mari depuis son arrestation. J'ai pu entendre sa voix au téléphone le 31 juillet dernier, grâce au ministère des Affaires étrangères. Et depuis, plus rien.»